

**Actuel**

**Politique d'armement:**

*L'industrie suisse doit pouvoir lutter à armes égales*

**Motion:**

*Mettre un terme à la discrimination de l'industrie suisse d'armement*

**Statistiques d'exportation:**

*La situation de l'industrie de l'armement est précaire*

**Politique d'armement**

## L'industrie suisse a besoin de conditions lui permettant d'être compétitive

*Étant donné le débat constant relatif au budget de l'armée et au remplacement partiel du Tiger, les difficultés que traversent les économies du monde entier ainsi que la propagande anti-exportations menée par les milieux pacifistes de gauche, un secteur industriel traditionnellement importateur pour notre pays voit sa situation se dégrader.*

L'industrie suisse de sécurité et de défense se compose principalement d'entreprises de taille moyenne et de petites firmes hautement spécialisées. Il s'agit de quelque 70 entreprises, qui emploient environ 10 000 personnes qualifiées dans tout le pays. Depuis des années, les budgets de la défense ne cessent de se contracter en Suisse et en Europe.

La Suisse s'est dotée d'une des législations les plus sévères au monde. Et ce, au détriment de son industrie d'exportation. Étant donné ces dispositions restrictives, les pertes sur le marché national ne peuvent plus être compensées sur les autres marchés. Conséquence: trois des quatre plus grandes entreprises suisses du secteur de la défense ont annoncé des licenciements.



*L'industrie suisse de sécurité et de défense se compose de quelque 70 entreprises, qui emploient environ 10 000 personnes qualifiées dans tout le pays. Photo: Contrôle d'un circuit imprimé dans la production de Rheinmetall Air Defence SA à Zurich (Source: Rheinmetall Air Defence SA, Zurich).*

**Editorial**



### L'industrie suisse doit pouvoir lutter à armes égales

*Ces dernières années, les conditions dans lesquelles évolue l'industrie nationale de sécurité et de défense n'ont cessé de se détériorer. En cause, la contraction des budgets européens de défense du fait de la faiblesse conjoncturelle actuelle et le durcissement des règlements suisses en matière d'exportation.*

*Dans son rapport donnant suite au postulat déposé par l'ancien conseiller aux États Bruno Frick, le Conseil fédéral a constaté que l'industrie de la sécurité et de la défense suisse était défavorisée par rapport aux États européens comparables, comme l'Autriche et la Suède. Le rapport établissait en outre qu'il serait possible d'améliorer les conditions générales pour l'industrie suisse de l'armement en modifiant les critères d'autorisation définis dans l'ordonnance sur le matériel de guerre.*

*Tel est précisément le propos de la motion déposée par la Commission de politique de sécurité du Conseil des États. Celle-ci exige que l'industrie de sécurité et de défense nationale puisse à nouveau lutter à armes plus ou moins égales avec ses concurrents européens, faute de quoi la Suisse risque de perdre sa base industrielle.*

**Jean-François Rime**

Conseiller national, Co-président du cstd

## Suite article page 1

ments ces derniers mois: General Dynamics European Land Systems-Mowag supprime 270 emplois à Kreuzlingen, RUAG environ 65 à Thoune, Rheinmetall Air Defence 80 à Zurich.

### Situation précaire dans l'industrie de l'armement

Les entreprises du secteur de l'aéronautique, de la sécurité et de la défense réunies au sein du groupe SWISS ASD de Swissmem ont elles aussi évoqué leurs difficultés lors de l'assemblée générale de cette année. L'une des principales raisons citées est le durcissement en 2008 du régime de contrôle des exportations. Lors de la révision de l'ordonnance, cinq critères d'exclusion impératifs ont en effet été ajoutés aux critères d'évaluation éprouvés (art. 5, al. 2 OMG). Si une seule de ces conditions très larges n'est pas remplie, la demande d'exportation doit impérativement être rejetée, si bien qu'il arrive que des exportations non contestées et non problématiques se voient interdites. Le Conseil fédéral a lui-même restreint sa marge de manœuvre de décision qui lui permet-

tait une évaluation globale et individuelle des demandes d'exportation.

### La CPS-E dépose une motion

Une nation exportatrice comme la Suisse doit impérativement bénéficier de conditions assurant sa compétitivité. Un principe qui s'applique aussi à l'industrie de l'armement. Bien que le Conseil fédéral ait reconnu que l'industrie suisse de l'armement était indéniablement désavantagée par rapport à ses concurrents internationaux, aucune mesure n'a encore été prise pour améliorer la situation. L'industrie d'exportation en souffre.

La Commission de politique de sécurité du Conseil des États a déposé une motion dans laquelle elle exige une modification de l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) afin que l'industrie suisse de sécurité et de défense puisse lutter à armes égales avec ses concurrents internationaux. Sa survie dépend en effet de conditions économiques et politiques comparables à celles des autres États européens. Le cstd approuve cette motion.

## L'industrie suisse doit pouvoir lutter à armes égales



Christian Miesch, Titterten  
ancien conseiller national et membre de la cstd

(article paru le 5 juillet 2013 dans la Basler Zeitung)

Il convient de saluer la motion déposée par la Commission de politique de sécurité du Conseil des États qui vise à permettre à l'industrie suisse de sécurité et de défense de lutter à armes égales avec ses concurrents. Dans un rapport récent, le Conseil fédéral a constaté que l'industrie de la sécurité et de la défense suisse était défavorisée par rapport à ses concurrents européens, et en particulier par rapport à des États comme l'Autriche et la Suède qui présentent des conditions juridiques et de politique extérieure comparables.

Dans la mesure où nous acceptons le droit des peuples à l'autodétermination, les pays et les États ont le droit de s'équiper pour leur défense. Et à cet égard, il est capital que les entreprises suisses puissent lutter à armes égales avec leurs concurrents dans les États européens comparables.

## Toujours les mêmes attaques

Lors de la votation en novembre 2009 sur l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée qui voulait décréter une interdiction d'exporter, la population s'est clairement exprimée en faveur de l'industrie de défense. Depuis lors, les milieux de gauche ont tenté, en déposant des interventions parlementaires, de réduire les possibilités d'exporter de l'industrie suisse de l'armement en voulant durcir le régime d'exportation contre la volonté du peuple. Ces interventions ont notamment pour auteur les conseillers nationaux du PS Chantal Galladé, Jacqueline Fehr, Pierre-Alain Fridez et Eric Voruz.

Le Conseil fédéral a rejeté toutes ces tentatives. Pourtant, les partis de gauche continuent à essayer d'empêcher les exportations de la technique de défense. Dans ses propos repris par les médias (NZZ am Sonntag, 24.2.2013), Jo Lang, ancien conseiller national et vice-président des Verts, a clairement montré la voie aux membres de son parti: «Sur le plan moral, seule une interdiction générale d'exportation pour la Suisse est défendable.» Jo Lang ne fait pas grand cas de la volonté exprimée par le peuple d'autoriser les exportations de biens de sécurité et de défense dans le cadre de règles strictes et de la pratique en usage dans les démocraties occidentales.

## Motion de la Commission de la politique de sécurité du Conseil des États

# Mettre un terme à la discrimination de l'industrie suisse d'armement

Le Conseil fédéral est chargé de lutter contre la discrimination dont est victime l'industrie suisse de la sécurité et de l'armement sur le plan international, en modifiant l'article 5, alinéa 2, de l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) de sorte que l'autorisation ne soit pas accordée si:

- a. le pays de destination est impliqué illégalement dans un conflit armé international ou s'il est en proie à un conflit armé interne;
- b. le matériel de guerre à exporter risque fort d'être utilisé pour commettre de graves violations des droits de l'homme dans le pays de destination;
- c. l'acquisition du matériel de guerre à exporter risque d'entraver notablement le développement socio-économique du pays de destination;
- d. le matériel de guerre à exporter risque fort d'être utilisé contre la population civile en violation du droit international humanitaire ou des droits de l'homme dans le pays de destination;
- e. inchangé.

### Développement

Dans son rapport établi en réponse au postulat Frick Bruno (10.3622) du 18 juin 2010, le Conseil fédéral a constaté que l'industrie suisse de la sécurité et de l'armement était désavantagée par rapport à ses concurrents européens. Cela s'explique non seulement par la législation, plus restrictive par la formulation plus restrictive des critères d'autorisation, mais aussi par la pratique suivie pour l'autorisation des exportations d'armement. Le Conseil fédéral constate notamment des inégalités entre la Suisse et l'Autriche et la Suède, qui sont pourtant dans une situation analogue en matière de droit international et de politique étrangère. Et par rapport à d'autres Etats de l'UE, comme l'Allemagne, l'Italie, la France, la Belgique et les Pays-Bas, les différences sont encore plus flagrantes.

Le Conseil fédéral indique en outre que seule une modification des critères d'autorisation prévus par l'OMG permettrait d'améliorer judicieusement les conditions de l'industrie suisse d'armement.

Enfin, le gouvernement aborde les conséquences de la législation restrictive et de la pratique stricte

en matière d'autorisation. Selon lui, celles-ci pourraient «entraîner une réduction des contrats de l'industrie suisse d'armement, ce qui risque de se traduire par une réduction de ses capacités. Pour la Suisse, cela signifie la perte de connaissances spécialisées, de possibilités de recherche, d'emplois et des capacités industrielles relatives à la défense qu'il sera difficile de (ré-)acquérir.» Des effets se sont d'ailleurs déjà fait ressentir, puisque les trois principales entreprises d'armement ont dû procéder à des licenciements cette année: General Dynamics European Land Systems - Mowag supprime 270 emplois à Kreuzlingen, RUAG, environ 65 à Thoune, et Rheinmetall Air Defence, 80 à Zurich.

Seule une modification des critères d'exclusion contraignants régis par l'article 5, alinéa 2, OMG permettrait de redonner au Conseil fédéral la marge de manoeuvre nécessaire pour examiner, sur la base des critères d'autorisation prévus à l'article 5, alinéa 1, OMG, chacune des opérations d'exportation, comme c'était le cas jusqu'à la fin de l'année 2008. Une appréciation globale doit porter sur les principes de la politique étrangère et les obligations internationales de la Suisse (art. 1 de la loi sur le matériel de guerre), d'une part, et sur les aspects économiques et les considérations relevant de la politique de sécurité, d'autre part. Par ailleurs, une évaluation au cas par cas va dans le sens du projet de traité sur le commerce des armes de l'ONU; selon la liste de critères concernant les demandes d'exportation, il faudrait procéder systématiquement à une analyse des risques afin de déterminer le type de bien à exporter et les risques d'utilisation illicite du matériel en question.



La CPS-E a déposé une motion dans laquelle elle exige que l'industrie suisse de sécurité et de défense puisse lutter à armes égales avec ses concurrents internationaux.

## Statistiques d'exportation

# La situation de l'industrie d'armement est précaire

Au premier semestre 2013, la Suisse a exporté du matériel de guerre pour une valeur de 195 millions de francs, ce qui représente un recul de 53 % par rapport au premier semestre 2012. La majeure partie des biens d'armement suisses sont exportés vers des pays européens et occidentaux qui, comme la Suisse, ont tous adopté quatre régimes internationaux de contrôle des exportations. Nos principaux clients sont l'Allemagne, l'Italie, les États-Unis, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Les exportations sont indispensables à la survie du secteur. Il est évident qu'un recul d'une telle ampleur affectera inévitablement nos entreprises à moyen

et à long terme, car celles-ci ne pourront compenser aisément ce recul par d'autres affaires. La Suisse applique la loi la plus stricte au monde, au détriment des exportateurs de notre pays. Il est aujourd'hui demandé au Conseil

fédéral et au Parlement de modifier le régime des exportations de manière à ce que, tout en restant strict et conforme à une norme éthique exigeante, il permette aussi à notre industrie de lutter à armes égales avec la concurrence européenne.

*Les exportations sont indispensables à la survie de l'industrie suisse de défense. Photo: Deux Pilatus PC-21 des Forces aériennes suisses.*



(Photo © www.pilatus-aircraft.com)

## Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd)

### Qui sommes-nous?

Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd) est un groupement d'intérêt de l'industrie suisse de la sécurité et des techniques de défense. Il comprend plus de septante personnalités des milieux de la politique, de l'économie et de la société.

### Que voulons-nous?

Les membres du Cercle de travail sécurité et techniques de défense visent une politique de sécurité réaliste et crédible. Ils veulent contribuer à ancrer dans la conscience de la société et de la politique l'importance économique et en matière de politique sécuritaire d'une base industrielle suisse adéquate dans le domaine des techniques de défense. Et ils s'engagent en faveur de conditions-cadres légales et politiques permettant à cette industrie une existence économique en Suisse. Cela comprend notamment un régime d'exportation basé sur les règles et la pratique des pays partenaires européens.

### Qua faisons-nous?

Le cstd édite des publications, des communiqués de presse et des argumentaires, organise des manifestations d'information et favorise les contacts entre politique, administration et industrie.

### Mentions légales

Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd), CP 65, 8024 Zurich  
Internet: www.cstd.ch, E-mail: info@cstd.ch  
Téléphone: 044 266 67 46, Fax: 044 266 67 00

### Notre présidence

Corina Eichenberger, Conseillère nationale PRD, AG  
Paul Niederberger, Conseiller aux Etats PDC, NW  
Jean-François Rime, Conseiller national UDC, FR

### Nos membres s'engagent pour que la Suisse ait une politique de sécurité crédible et que l'industrie de défense nationale bénéficie de conditions équitables:

Thomas Aeschi, Conseiller national UDC, ZG  
Hans Altherr, Conseiller aux Etats PRD, AR  
Isidor Baumann, Conseiller aux Etats PDC, UR  
Jakob Baumann, ancien Directeur général de l'armement  
J. Alexander Baumann, ancien Conseiller national UDC, TG  
Roland Beck, ancien Rédacteur en chef de l'ASMZ  
Stephan Bieri, ancien vice-président du Conseil des EPF  
Hans-Ulrich Bigler, Directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)  
Ivo Bischofberger, Conseiller aux Etats PDC, AI  
Markus Blass, Vice-président de la SSOART  
Roland F. Borer, Conseiller national UDC, SO  
Peter Briner, ancien Conseiller aux Etats PRD, SH  
Martine Brunschwig Graf, ancienne Conseillère nationale PRD, GE  
Yannick Buttet, Conseiller national PDC, VS  
Jakob Büchler, Conseiller national PDC, SG  
Rolf Büttiker, ancien Conseiller aux Etats PRD, SO  
Hermann Bürgi, ancien Conseiller aux Etats UDC, TG  
Hervé De Weck, Rédacteur en chef de la RMS à la retraite  
Peter Dietrich, Directeur Swissmem  
Josef Dittli, Conseiller d'Etat PRD, UR  
Corina Eichenberger, Conseillère nationale PRD, AG  
Eduard Engelberger, ancien Conseiller national PRD, NW  
Charles Favre, ancien Conseiller national PRD, VD  
Sylvia Flückiger-Bäni, Conseillère nationale UDC, AG  
Peter Forster, Rédacteur en chef du Schweizer Soldat  
Jean-René Fournier, Conseiller aux Etats PDC, VS  
Sebastian Frehner, Conseiller national UDC, BS  
Bruno Frick, Ancien Conseiller aux Etats PDC, SZ  
Andrea Martina Geissbühler, Conseillère nationale UDC, BE  
Ida Glanzmann-Hunkeler, Conseillère nationale PDC, LU  
Alois Gmür, Conseiller national PDC, SZ  
Ursula Haller, Conseillère nationale PBD, BE  
Ernst Hasler, ancien Conseiller d'Etat UDC, AG  
Markus Hausammann, Conseiller national UDC, TG  
Brigitte Häberli-Koller, Conseillère aux Etats PDC, TG  
Hans Hess, Conseiller aux Etats PRD, OW

Lorenz Hess, Conseiller national PBD, BE  
Stefan Holenstein, Vice-président GGstOf  
Gabi Huber, Conseillère nationale PRD, UR  
Thomas Hurter, Conseiller national UDC, SH  
Markus Hutter, Conseiller national PRD, ZH  
Robert Keller, ancien Conseiller national UDC, ZH  
Alex Kuprecht, Conseiller aux Etats UDC, SZ  
Daniel Lätsch, Commandant de l'École d'état-major général  
Arthur Liener, Chef d'état-major général à la retraite  
Filippo Lombardi, Conseiller aux Etats PDC, TI  
Alfred Markwalder, ancien directeur général de l'armement  
Werner Messmer, ancien Conseiller national PRD, TG  
Christian Miesch, ancien Conseiller national UDC, BL  
Thomas Müller, Conseiller national UDC, SG  
Walter Müller, Conseiller national PRD, SG  
Paul Niederberger, Conseiller aux Etats PDC, NW  
Guy Parmelin, Conseiller national UDC, VD  
Sylvie Perrinjaquet, Conseillère nationale PRD, NE  
Bruno Pezzatti, Conseiller national PRD, ZG  
Urs Ramseier, ancien président de la Société Suisse Technique et Armée (STA)  
Stéphane Rezzo, Industriel  
Urs Rinderknecht, Association de politique de sécurité et de techniques de défense (VSWW)  
Jean-François Rime, Conseiller national UDC, FR  
Marco Romano, Conseiller national PDC, TI  
Urs Schläfli, Conseiller national PDC, SO  
Ulrich Schläpfer, ancien Conseiller national UDC, ZH  
Martin Schmid, Conseiller national PRD, GR  
Carlo Schmid-Sutter, ancien Conseiller aux Etats PDC, AI  
Daniela Schneeberger, Conseillère nationale PRD, BL  
Pius Segmüller, ancien Conseiller national PDC, LU  
Luzi Stamm, Conseiller national UDC, AG  
Philippe Stähelin, ancien Conseiller aux Etats PDC, TG  
Alexandre Vautravers, Rédacteur en chef RMS  
Pierre-François Veillon, Conseiller national UDC, VD  
Albert Vitall, Conseiller national PRD, LU  
Hansruedi Wandfluh, Conseiller national UDC, BE  
Christian Wasserfallen, Conseiller national PRD, BE